

Le marquage du ton en aja : questionnement orthographique

Emmanuel Kodédjro KOGON

Responsable PAO et Coordonnateur national du programme d’alphabétisation, l’auteur est actuellement Conseiller en traduction en formation à l’Alliance Biblique du Bénin. Il est titulaire du Diplôme d’Études Approfondies en Linguistique.

L’aja fait partie des parlers gbe du groupe Kwa. Selon la nomenclature de Greenberg, 1963, ce groupe appartient à la grande famille Niger-Congo qui, elle, fait partie du Niger-Kordofan.

L’Afrique a une longue tradition orale, qui intègre progressivement l’écriture, ce qui joue un rôle primordial à notre époque. Certaines langues africaines, telles que le swahili, le hausa et l’ewe ont connu assez tôt un système d’écriture qui remonte à une période relativement ancienne, tandis que beaucoup d’autres comme l’aja commencent à peine à être écrites. De plus en plus, des langues de notre planète, notamment des langues africaines, disposent d’une traduction de la Bible. Selon un rapport de l’ABU de juin 2013, l’Afrique arrive en tête avec 748 publications (Bibles, Nouveaux Testaments, extraits) sur les 2551 enregistrées.

Pour réussir une traduction de la Bible, le respect des principes de traduction biblique seul ne suffit pas. La langue dans laquelle la traduction se fait doit disposer d’un système d’écriture bien au point. Pour écrire correctement une langue, il faut la doter d’une orthographe efficace. Malheureusement, lorsque les structures d’État ou privées élaborent l’alphabet d’une langue, elles pensent que les problèmes orthographiques sont résolus et qu’on peut déjà écrire la langue en se basant sur une orthographe qui, dans bien des cas, est calquée sur celle d’une langue européenne !

Pour éviter de traduire la Bible dans une langue dont l’orthographe n’est pas fixée de manière rigoureuse, un Comité a été mis sur pied par l’Alliance Biblique du Bénin. Il a pour nom: Comité International de Suivi de l’Orthographe de la Langue Aja (CISOLA). Il est composé de représentants de l’Alliance Biblique et de ses partenaires, à savoir : SIL International, l’Etat béninois, des Eglises et des ONG du Togo et du Bénin, et il a pour mission de réfléchir à cette question. Le Comité a effectué un bon travail et a publié un document intitulé *Orthographe pratique standard de l’ajagbe*, qui a été validé par une structure compétente étatique, le *Centre National de Linguistique Appliquée (CE.NA.LA)*, le 16 juillet 2010.

Nous nous proposons de partager avec les lecteurs du *Sycomore* un des aspects clés des problèmes orthographiques abordés dans ce document : *la notation des tons dans l'orthographe*.¹

L'aja est une langue à ton, où le ton a des fonctions lexicales et grammaticales. Un des problèmes auxquels le Comité d'orthographe a été confronté était celui de la représentation des tons dans l'orthographe de cette langue. Dans le souci d'avoir une orthographe harmonieuse, il a été décidé de trouver une bonne façon de marquer les tons. Est-il besoin de rappeler qu'avant la publication dudit manuel, la littérature en aja n'était pas basée sur une orthographe normée ? La manière dont chacun écrivait l'aja peut être comparée à l'époque où « il n'y avait pas de roi en Israël : chacun faisait ce qui lui convenait » (Jug 17.6). Heureusement, le premier pas dans l'élaboration de l'orthographe a été franchi lorsque le Centre National de Linguistique Appliquée (CE.NA.L.A.) a fait sortir une plaquette de l'alphabet des langues nationales, suite au décret N° 75-272 du 24 octobre 1975 du gouvernement béninois.

Cependant, la guerre entre les linguistes au sujet du marquage des tons phonétiques ou phonémiques n'a pas encore trouvé de solution définitive ! Pour régler le problème, le Comité avait, entre autres possibilités, le choix de marquer les tons de l'une des manières suivantes :

1. ne pas marquer du tout le ton : c'est la représentation *zéro* des tons
2. marquer tous les tons : c'est la représentation *totale* des tons
3. marquer les tons dans des contextes où leur absence entraînerait une ambiguïté : c'est la représentation *sporadique* des tons
4. marquer de façon systématique les tons jugés *nécessaires* pour l'orthographe : c'est la représentation *minimale* des tons.

(Koffi regroupe les points 3 et 4 en un seul qu'il nomme « marquage sélectif »².)

Nous avons analysé une à une les options ci-dessus de la manière suivante :

L'expérience a montré que *la première option*, celle de ne pas marquer du tout les tons dans une langue à ton, crée souvent énormément de difficultés pour les lecteurs. C'est le cas en aja. En effet, sans le marquage de tons, les lecteurs doivent quelquefois lire et relire mentalement un passage, et essayer d'en comprendre le contexte et le sens, avant de le lire à haute voix. Ne pas marquer les tons pour une

¹ Pour les autres problèmes orthographiques, nous avons utilisé des critères pour la délimitation des mots qui se trouvent dans l'article : Julia R. Van Dyken & Constance Kutsch Lojenga, « Les Frontières du Mot : Facteurs-clés dans le Développement d'une Orthographe », in Rhonda D.L. Hartell (sous la dir. de), *Alphabet des Langues Africaines*, Dakar, Sénégal : SIL/UNESCO, 1993, p. 311.

² Etienne N. Koffi, *The Interference between Phonology and Morpho(phono)logy in the Standardization of Anyi Orthography*, Ph.D., Indiana University, 1990, p. 313.

langue à ton est une option de facilité avec des conséquences incalculables. Nous avons donc écarté cette option. L'aja, comme beaucoup de langues africaines, a des dialectes dont les variations sont souvent d'ordre tonal. Pour cela, certains recommandent que les tons ne soient pas marqués, afin que tous les locuteurs puissent se retrouver dans l'orthographe. Mais nous pensons que l'orthographe dans laquelle les tons ne figurent pas empêche de lire couramment les textes écrits de cette manière.

La deuxième option, celle qui consiste à marquer tous les tons, a aussi des inconvénients. D'abord, elle surcharge l'orthographe et ne facilite pas véritablement la lecture. Elle demande un travail laborieux avec un résultat peu satisfaisant, dans la mesure où celui qui écrit de cette manière doit strictement tenir compte d'un dialecte particulier et, du coup, il écarte les autres. Elle rend la présentation des passages peu attrayante, ce qui répugne au lecteur. Dans la pratique, très peu de gens écrivent tous les tons, lesquels d'ailleurs peuvent varier selon l'humeur de celui qui écrit. La représentation totale dégrade la fluidité de la lecture et ne contribue pas à résoudre toutes les ambiguïtés dues aux tons.

La troisième option, quoique meilleure par rapport aux précédentes, ne nous paraît pas la solution idéale. Elle est inconséquente et quelquefois subjective à cause des influences psychologiques, notamment le stress, de celui qui écrit. Dans la plupart des cas, c'est le ton lexical, le ton des paires minimales, qui est marqué. Dans cette représentation, l'image visuelle fixe du morphème et du mot est gardée. L'un des inconvénients est que cela peut poser des problèmes de lecture et d'apprentissage de la langue pour le néo-alphabète ; le ton d'un mot hors contexte n'est pas toujours le même que lorsqu'il est dans un contexte. Par exemple, quand un mot monosyllabique à ton bas suit un mot à ton haut, le ton bas a tendance à se relever.

La quatrième option, la représentation minimale des tons, nous a paru préférable aux autres. Seuls les tons jugés nécessaires sont marqués.

C'est cette quatrième option qui a été retenue pour l'orthographe de la langue aja, après étude des mots du corpus révisé de Swadesh. De plus, nous avons utilisé différents textes aja avec différentes manières de marquer les tons. Cela nous a permis de comparer des mots, dans des paires minimales, qui s'opposent au plan tonal et appartiennent à :

- différentes catégories grammaticales
- la même classe grammaticale (le contexte permet de comprendre, même si le ton n'est pas marqué)
- la même classe grammaticale (le contexte ne permet pas de comprendre, si le ton n'est pas marqué)

L'étude des tons a révélé ce qui suit :

- hors contexte, le ton haut est moins fréquent en aja
- en contexte, le ton moyen est assez fréquent ; le ton haut est moins fréquent que le ton bas
- si on marque le ton haut phonémique, la lecture pourrait être difficile, surtout pour un néo-alphabète, puisque le lecteur doit faire un effort mental pour le convertir en ton phonétique avant la lecture. Nous sommes arrivés à la conclusion que si on marque le ton haut phonétique sur les mots d'une syllabe, la lecture courante n'en souffrirait pas ; au contraire, cela aiderait énormément. De plus, les mots de plusieurs syllabes ne posent pas de problème de lecture, si les tons ne sont pas marqués, puisqu'ils n'ont pas beaucoup de paires minimales, à l'exception des idéophones.

Il faut ajouter qu'il y a des cas spécifiques, notamment le ton des pronoms. Pour éviter toute ambiguïté, le Comité a jugé bon de marquer systématiquement les tons bas et haut sur les pronoms, surtout que certains, sans la notation de la marque tonale, sont « homo-formes » comme en témoignent les exemples ci-dessous :

<i>È se.</i> « Tu as entendu. »	vs. <i>É se.</i> « Il a entendu. »
<i>È nya awu ðeka.</i> « Tu as lavé un habit. »	vs. <i>É nya awu ðeka.</i> « Il a lavé un habit. »
<i>Mi a lɔn.</i> « Nous allons accepter. »	vs. <i>Mí a lɔn.</i> « Vous allez accepter. »
<i>Mi a só.</i> « Nous allons partir. »	vs. <i>Mí a só.</i> « Vous allez partir. »
<i>Dà yi ba ?</i> « Ne vas-tu pas partir ? »	vs. <i>Dá yi ba ?</i> « Ne va-t-il pas partir ? »
<i>Dè yi o ?</i> « N'es-tu pas parti ? »	vs. <i>Dé yi o ?</i> « N'est-il pas parti ? »
<i>À yi a ?</i> « Vas-tu partir ? »	vs. <i>Á yi a ?</i> « Va-t-il partir ? »
<i>Míwo shí.</i> « Nous nous sommes enfuis. »	vs. <i>Míwo shí.</i> « Vous vous êtes enfuis. » ³

Nous avons aussi pris en compte d'autres aspects pour une orthographe conséquente :

- Un principe de l'orthographe tonale est de ne marquer que le ton le moins fréquent (ceci pour des raisons d'économie). Le ton bas est prédominant en aja, donc il est préférable de marquer le ton haut.
- Ce ne sont pas tous les mots qui sont susceptibles de confusion et qui doivent donc subir un marquage tonal.⁴ Les mots monosyllabiques créent souvent beaucoup plus d'ambiguïté que les autres. Par exemple, *bafan* « épis de maïs frais » et *tawi* « pantalon » n'ont pas d'autres mots qui peuvent s'opposer à eux sur le plan tonal ; ils ne sont donc pas ambigus et ne nécessitent pas de marquage de tons. C'est pour cela que le ton haut doit être marqué presque exclusivement sur les monosyllabes.

³ *Só*, « partir, quitter » s'oppose à *sò*, « couper » ; *shí*, « fuir » s'oppose à *shì*, « couper », d'où la nécessité de marquer le ton haut pour éviter de confusion entre les paires minimales.

⁴ Kodédjro Kogon, *La dérivation en aja*, mémoire de DEA en linguistique, Université Nationale du Bénin, 2000, p. 103.

- D'autres mots grammaticaux prennent leur ton d'un pronom amalgamé ou « caché ». Dans ce cas, suivre le système d'écriture des pronoms est plus important que suivre la règle de base (qui est de marquer le ton haut sur un mot d'une syllabe qui se prononce avec le ton phonétique haut). Par exemple, il existe le mot *a* qui indique (entre autres) le futur. Les pronoms de la 2^e personne du singulier (*è*) et de la 3^e personne du singulier (*é*) peuvent s'élider et faire porter leurs tons sur *a*. Ceci donnera les phrases suivantes :

À *yi afi mɛ*. « Tu iras au marché. » vs. È *yi afi mɛ*. « Tu es parti au marché. »

Á *yi afi mɛ*. « Il/elle ira au marché. » vs. É *yi afi mɛ*. « Il est parti au marché. »

Kofi *a yi afi mɛ*. « Kofi ira au marché. » vs. Kofi *yi afi mɛ*. « Kofi est parti au marché. »

Ce système permet au lecteur de reconnaître facilement l'existence d'un pronom « caché ».

- Les idéophones constituent un cas spécial.⁵ Ils incluent pas mal de mots à plusieurs syllabes qui sont quand même ambigus au niveau tonal ; d'où la nécessité de marquer le ton haut des idéophones qui sont en général peu fréquents dans les textes. Exemples d'idéophones :

Enu lɔ hwén lílílí. « La chose dégage une bonne odeur piquante. »

Enu lɔ hwén lílí. « La chose dégage une mauvaise odeur piquante. »

Koklo lɔwo hla bakui lɔwo gǐǐgǐǐ. « Les poulets (en petit nombre) se sont jetés sur le maïs. »

Koklo lɔwo hla bakui lɔwo gǐǐgǐǐ. « Les poulets (en grand nombre) se sont jetés sur le maïs. »

Nous espérons que ce partage va susciter des réflexions au sein des projets de traduction dont les problèmes orthographiques ne sont pas encore réglés.

Dans certains projets de traduction, on a perdu beaucoup de temps avant de parvenir à trouver une solution ; je peux citer le cas du ditammari et du fon au Bénin. A l'heure actuelle, l'Alliance Biblique Universelle lance des projets de traduction dans plusieurs langues, en les équipant de divers outils en vue de l'accélération de la traduction. Ce permettrait gagner du temps que de se pencher rapidement sur les problèmes orthographiques pour y apporter des solutions idoines, dès le démarrage du projet, et si possible même avant le démarrage.

⁵ Kodédjro Kogon, *A Contrastive Analysis of Adverbials in English and Ajagbe*, mémoire de maîtrise en anglais, Université de Lomé, p. 121.